Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1898)
Heft: 42

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : Le Joueur
Autor: Tesson, François
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-248206

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dimanche, 23 octobre 1898 N° 42 Première année

POUR
tout avis et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS
DU DIMANCHE

POUR
tout avis et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS, 26me année | **Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS** | 26me année, *LE PAYS*

Les décès d'alcoolisés en Suisse

La *Tribune indépendante* s'occupe, par l'organe de M. S. Gétaz, si compétent en la matière, de l'alcoolisme au point de vue des décès en Suisse. Il commente une statistique publiée par le Bureau sanitaire fédéral et le Bureau fédéral de statistique. Cette statistique dressée en 1896 porte sur les quinze villes les plus populeuses de la Suisse.

Avant d'en donner le contenu principal nous tenons à faire remarquer que ces données n'ont pas une exactitude absolue. Il ne faut pas oublier que les déclarations médicales sont plus ou moins influencées par les opinions personnelles ; c'est surtout le cas en ce qui concerne le rôle indirect joué par l'alcoolisme dans la mort ; tel médecin, en effet, adversaire déclaré de l'alcool, fera ressortir l'influence néfaste des boissons alcooliques, tandis que tel autre, peu soucieux de cette question, négligera plus ou moins de constater le rôle de l'abus des boissons à base d'alcool. Ces réserves faites, nous allons donner quelques extraits de l'article mentionné.

Villes	Total des décès des personnes âgées de 20 ans ou plus	Nombre de cas où l'alcoolisme est indiqué comme			Age			Proportion sur 100 décès				
		Cause directe (delirium)	Cause concomittante	TOTAL	20-39 ans	40-59 ans	60 ans et au-dessus	1896	1895	1894	1893	1892
Zurich	1438	16	61	77	16	51	10	5,4	7,0	4,6	5,4	7,7
Genève. . . .	1270	38	76	114	23	64	27	9.0	8,0	9,3	6,9	8,0
Bâle	955	11	29	40	9	20	11	4,2	4,6	5,1	6,2	4,6
Berne	800	4	38	42	5	25	12	5,3	4,2	5,6	6,2	3,2
Lausanne . . .	538	8	14	22	4	11	7	4.1	4,9	6,0	5,4	4,8
St-Gall	370	2	14	16	1	15	—	4,3	4,0	3,1	2,0	3.2
Chaux-de-Fonds .	280	4	15	19	6	9	4	6,8	8.3	12,0	14.1	13,9
Lucerne . . .	319	5	33	38	6	18	14	11,9	9,7	5,7	7,0	10,5
Neuchâtel . . .	184	1	9	10	3	6	1	5,4	9,3	7,8	9,6	5,4
Winterthour . .	244	—	16	16	2	11	3	6,6	6,5	5,0	3,1	5,0
Bienne. . . .	248	5	16	21	9	8	4	8,5	6,2	7,0	14.4	7,2
Hérisau . . .	161	—	6	6	1	4	1	3,7	2,8	3,4	2,7	2,3
Schaffhouse . .	156	3	10	13	3	9	1	8,3	6,4	9,9	9,8	6,4
Fribourg . . .	199	1	18	19	8	8	3	9,5	11,3	10.3	10.3	11,8
Le Locle . . .	79	4	3	7	2	5	—	8,9	8,7	13.8	13,8	7,3
	7241	102	358	460	98	264	98	6,4	6,6	6,5	6,5	6,5
Hommes . . .	3758	82	304	386	86	221	79	10,3	10,7	11,2	10,8	10,8
Femmes . . .	3483	20	54	74	12	43	19	2,1	2,1	1,7	2,0	2,0

Les décès dans lesquels l'alcoolisme apparaît comme cause directe sont dûs au *delirium tremens :* lorsque l'alcoolisme est indiqué comme cause *concomittante* cela signifie qu'il a agi conjointement avec d'autres maladies. La statistique de ces cas est toujours difficile à établir, car on peut se demander si l'alcoolisme a réellement été l'occasion du décès.

Nous ferons remarquer que cette statistique, concernant des villes qui toutes ont des hôpitaux, indique une proportion de décès alcooliques trop forte relativement au nombre des habitants sédentaires de ces localités. Il est notoire que les campagnes déversent dans les hôpitaux une forte proportion de malades chez qui l'alcoolisme joue un rôle considérable, c'est particulièrement le cas pour les malheureux atteints de *delirium*. En tout cas c'est une remarque que nous avons pu faire pour Bienne. Si donc on voulait établir pour toute la Suisse le nombre des décès dûs à l'alcoolisme en basant une proportion sur les quinze villes susmentionnées, on arriverait à un nombre trop fort.

L'on remarquera la fixité du nombre de ces décès pendant la période de 1892 à 1896, la variation n'est que de 0,1 pour cent. La statistique indique en effet 427 décès en 1892, 488 en 1893, 467 en 1894, 494 en 1895 et 460 en 1896.

Si la moyenne total des décès provenant plus ou moins de l'alcoolisme est de 6,5°/₀, l'on notera que la moyenne des décès alcooliques du sexe masculin est de 10,3°/₀ du nombre total des décès masculins, tandis que la moyenne des décès alcooliques féminins n'est que du 2.1°/₀ du nombre total des décès du sexe féminin. Le nombre des hommes dans la mort desquels on retrouve l'influence de l'alcoolisme est donc énorme ; il dépasse de beaucoup celui provenant d'autres causes.

Sur le total des 460 décédés on en compte :

106 célibataires	dont 10	femmes
256 mariés	» 40	»
75 veufs et veuves	» 21	»
20 divorcés	» 2	»
3 dont l'état-civil était inconnu	» 1	femme

Feuilleton du *Pays du dimanche* 9

LE JOUEUR

PAR

FRANÇOIS TESSON

L'anxiété se peignit sur sa figure ; puis haussant les épaules :

— Je vois ce que c'est, le père l'aura amusé en chemin ; il veut lui acheter quelque jouet, cet homme. Ah ! Pierre, mon ami, vous êtes un fier égoïste ; tout à la joie de revoir notre enfant, tu ne songes pas que je l'attends, moi ; que je meurs d'envie de l'embrasser, moi !

L'horloge tinta deux heures.

Fortunée ouvrit la porte toute grande et prêta l'oreille à travers la cage de l'escalier. L'angoisse remplaçait le rire sur ses lèvres pâlies ; ses yeux, qui le matin pétillaient de joie, maintenant se mouillaient de larmes.

— Je sais bien, soupirait-elle pour se rassurer, qu'il y a un tas de formalités à remplir, des actes à examiner, des papiers à signer, que ça n'en finit pas. Pierre n'était peut-être pas arrivé le premier à l'hospice ; il lui aura fallu attendre son tour ; la supérieure occupée, ne lui aura pas répondu de suite. C'est égal : il devait me faire prévenir pour me tirer d'inquiétude.

Laissant la porte entre-bâillée, pour entendre plus vite les pas de son mari, elle s'assit, car ses jambes se dérobaient sous elle.

Elle entendit machinalement sonner la troisième, puis la quatrième heure. La nuit approchait, Fortunée regardait vaguement, d'un œil distrait, le jour qui necessait de décroître et les reflets capricieux de la lumière se jouant sur le carreau à travers les rideaux. Sa pensée se tendait vers un but unique : l'hospice des Enfants-Trouvés.

La petite Andrée vagissait dans son berceau ; mais les cris de l'enfant n'arrivaient pas jusqu'au tympan des oreilles de la mère, qui n'épiait qu'un bruit : le bruit des pas de Pierre ramenant l'*autre*.

L'*autre*, en ce moment occupait son âme entière.

L'horloge sonnant cinq heures la tira brusquement de cette torpeur.

— Si mon fils était mort ! si mon fils était

Les professions des 386 décédés masculins se répartissent comme suit :

Artisans et ouvriers industriels	155
Commerçants	43
Tenanciers de débits de vin, cafetiers	33
Entrepreneurs industriels	7
Professions libérales, fonctionnaires employés de bureau	21
Domestiques, journaliers	49
Agriculteurs	17
Jardiniers	5
Voituriers, bateliers	12
Employés subalternes	8
Employés postaux et de chemin de fer	10
Cantonniers	5
Rentiers	11
Sans indication	10

Les professions de 74 femmes décédées se repartissent comme suit :

Artisannes et ouvrières de fabriques	10
Domestiques et journalières	6
Professions libérales	1
Tenancières d'un débit de vin	2
Commerçantes	5
Rentières	1
Ménagères	32
Sans indication	17

La statistique n'indiquant pas le nombre de décès totaux (non alcooliques et alcooliques) de chacune de ces professions, il n'est pas possible d'en déduire la fréquence de l'alcoolisme dans chacune d'entre elles. Toutefois l'agriculture paraît de beaucoup la moins contaminée par le fléau.

Cette statistique, cependant très concise, est singulièrement éloquente. En effet, chacun de ces décès survenus en 1896 représente une quantité énorme de misère, de chagrins, de dégradations dans les vices, de ruine domestique, et dans beaucoup de cas, de condamnations judiciaires.

S. GETAZ.

LA COCARDE

I

C'était la veille du quatorze juillet.

Ayant, entre elles deux, une petite table chargée d'ouvrage de lingerie, et assises devant la fenêtre de leur logement, au cinquième étage Edmée Lambert, une ravissante jeune fille aux gaands yeux doux, et sa mère, une digne femme à l'air un peu triste, s'arrêtaient par moments de tirer l'aiguille, pour jeter un coup d'œil sur le faubourg Saint-Denis, lequel prenait son aspect des grands jours, et jetait au front décrépit de ses vieilles maisons, le large flamboiement des drapeaux tricolores.

Madame Lambert était veuve. Il y avait neuf ans qu'elle avait perdu son mari, un brave ouvrier honnête et estimé de tous, dont la profession de tapissier donnait au ménage l'aisance, cette fortune des pauvres gens. Devant le malheur qui la frappait. Madame Lambert n'avait pas faibli : elle se devait à son enfant, à son Edmée, et la courageuse femme avait cherché un travail qui lui permit de vivre et de faire vivre sa petite fille. Comme on savait la veuve digne d'intérêt, de bonnes personnes s'étaient occupées de lui procurer des ouvrages de confections, qu'elle allait chercher, et livrer ensuite aux grands magasins de nouveautés.

Edmée avait grandi, à présent, c'était une charmante brunette de dix neuf ans. Elle adorait sa mère et travaillait avec elle, depuis l'aube jusqu'au crépuscule.

Ce jour là, la jeune fille était songeuse.

La Fête nationale avait le privilège de lui rappeler un bien doux souvenir. Quatre ans auparavant, un soir de Quatorze Juillet, Edmée était descendue, avec sa mère, pour voir les illuminations et les bals en plein vent, où l'on dansait force quadrilles, aux accords d'un basson poitrinaire et d'un piston anémique. Toutes deux s'étaient arrêtées, quand un jeune homme à la physionomie douce et sympathique, s'approcha, invitant Edmée pour une valse. Madame Lambert, qui lisait clairement un désir muet, dans les yeux de sa fille, ne crut pas devoir refuser. Et, tout heureuse, Edmée avait dansé jusqu'à onze heures. Puis, au bras de sa mère, elle était entré au logis.

Entre temps, le jeune homme avait acheté à un camelot deux petites cocardes tricolores, et avait prié Edmée de bien vouloir en accepter une comme souvenir de la fête, cela avec une telle courtoisie, que la fillette n'avait pu décliner l'offre.

Quelques jours après, le jeune homme du bal populaire avait, comme par hasard, rencontré Edmée qui allait porter de l'ouvrage, rue de Rivoli. On avait fait ensemble un bout de chemin, en causant de banalités, de la pluie, du beau temps ; puis, l'entretien avait pris une tournure plus intéressante ; des confidences s'étaient échangées. Bref, on s'était promis de se revoir, et, ma foi ! on s'était revu...

Le jeune homme s'appelait Paul Larochelle, à douze ans, s'étant trouvé orphelin, il avait été recueilli par un oncle, qui avait pris soin de son éducation, et lui avait fait donner un instruction suffisante. Aujourd'hui, Paul Larochelle était employé de banque et gagnait honorablement sa vie.

Il allait bientôt partir pour son service militaire, mais il avait exprimé à Edmée son vif désir de l'épouser à son retour, si, toutefois, elle voulait bien l'attendre...

Cela durait depuis un mois, et Madame Lambert ignorait encore les entrevues des deux jeunes gens ; or, une après-midi, comme Edmée, l'aiguille en l'air, paraissait toute pensive, sa mère qui, depuis quelques instants l'observait à la dérobé, lui dit :

— Qu'as-tu donc aujourd'hui Edmée ?

— Mais... rien... maman.

Madame Lambert secoua la tête d'un air d'incrédulité, et de sa voix tranquille :

— Tu me caches quelque chose, mon enfant ?

— Oh maman !... Tu sais bien...

— Fi ! la vilaine !

— Eh bien ! dit Edmée, prenant son courage à deux mains. Eh bien ! je vais tout te dire... Mais, tu ne me gronderas point, n'est-ce pas ? Te rappelles-tu ce jeune homme avec lequel j'ai dansé le jour de la fête nationale ?

— Parfaitement ; un garçon bien convenable...

— Oh ! oui ! maman ! bien convenable ! Et si doux, si bon !... Et bien ! ce jeune homme, je l'ai revu...

— Ah ! bah !

— C'est bien mal ce que je vais te dire, mère ; il m'aime... et je crois bien que je l'aime aussi...

— Alors si tu le crois, j'en suis sûre, moi ! dit la maman Lambert, en souriant ; et comment s'appelle-t-il ?

— Paul Larochelle.

— Eh bien ! tu diras à M. Paul Larochelle de venir déjeuner dimanche avec nous, et si, comme je l'espère, c'est un bon sujet... je ne demande qu'à vous rendre heureux tous deux !

Paul Larochelle s'était présenté le dimanche suivant. On avait convenu qu'Edmée l'attendrait jusqu'à son retour du service, et qu'après on ferait le mariage. Et, depuis ce moment jusqu'à son départ pour Brest, où il avait été incorporé dans l'infanterie de marine, il était venu tous les dimanches chez Madame Lambert.

Quand il avait fallu se séparer, la pauvre Edmée avait bien pleuré ; mais, enfin, elle s'était consolée en pensant que la séparation ne serait pas éternelle, et que son ami reviendrait quand il aurait payé sa dette à la patrie.

Quatre ans de cela !

II

Et Edmée songeait à toutes ces choses la veille de ce quatorze juillet ; elle songeait que son Paul devait bientôt revenir, qu'il était là-bas, loin, bien loin, en Extrême-Orient, mais qu'il annonçait son retour à brève échéance dans sa dernière lettre, à l'enveloppe historiée par les multiples cachets de toutes les postes du monde.

S'il allait arriver comme cela, un quatorze

---

mort ! s'écria-t-elle avec épouvante. Ah ! je n'avais pas songé à cet effroyable malheur !

Elle n'y tint plus et appela une voisine ;

— Catherine, ma bonne Catherine, je vous en prie, veillez sur ma petite Andrée, il faut que je sorte ; il faut que j'aille m'informer ; je meurs d'inquiétude.

— Que vous est-il donc arrivé, ma chère ?

— Ah ! vous ne pouvez pas savoir. Vous le dire ? le temps me manque à présent ; ce serait trop long, et puis je n'ai plus la tête à moi. A mon retour, vous saurez tout. Mais rendez-moi ce service, Catherine, de demeurer ici une heure, rien qu'une heure. Je ne resterai pas longtemps dehors, je vous assure... Ah ! un mot encore, si mon mari rentrait avant moi, dites-lui bien qu'il m'attende, qu'il ne se mette pas en peine, que je suis allée au devant de lui.

Elle partit en courant.

Deux heures plus tard, elle rentrait effarée, hors d'haleine, l'œil hagard, la poitrine gonflée de sanglots.

— Mon mari, avez-vous revu mon mari ? demanda-t-elle d'une voix tremblante.

— Non, répondit la voisine.

— Seigneur, Seigneur ! murmura la malheureuse qui tomba à genoux et tendit vers le ciel ses bras désespérés.

VII

Le premier soin de Fortunée, après avoir confié sa fille à l'officieuse voisine, fut de courir tout d'une traite jusqu'à l'hospice des Enfants-Trouvés.

Elle arriva comme on allait fermer les portes ; la sœur tourière se tenait sur le seuil, son trousseau de clés à la main.

— Je désirerais parler à Mme la Supérieure, lui dit Fortunée.

— Impossible, madame.

— Pourquoi donc ?

— Il est trop tard, l'heure des visites est passée. Revenez demain.

Fortunée demeura quelques instants atterrée par cette réponse, puis, reprenant courage :

— Oh ! ma sœur, un mot, de grâce, balbutia-t-elle en fondant en larmes.

— Parlez, répondit doucement la tourière émue par cette douleur dont elle ignorait la cause.

— Un homme a dû venir tantôt.

— Peut-être bien ; mais il entre tant de monde ici durant la journée qu'il est difficile...

— Un homme d'une trentaine d'années.

— Précisez mieux, madame.

— Il venait réclamer un enfant...

— Ah !

— Un garçon de deux ans.

— Le nom de cet homme ?

— Pierre Michon.

(La suite prochainement.)